

CAUE : 16-18, boulevard de la Marne 89000 Auxerre

Tél 03 86 72 87 19

Courriel : contact@caue89.fr

Site internet : www.caue89.fr

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement accompagne les habitants et les collectivités du département dans leurs projets. Un conseil neutre et gratuit.

Vous avez une projet de construction, d'aménagement, d'extension ou de réhabilitation ?

Vous pouvez profiter des conseils gratuits d'un architecte du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de l'Yonne. Créée par le Conseil Général en juillet 2010 et hébergée dans ses locaux du boulevard de la Marne à Auxerre, cette association apporte conseil et assistance aux particuliers, aux collectivités locales mais également aux professionnels (commerces, hébergements touristiques, agriculteurs,...). "Elle est financée sur fonds publics (taxe prélevée sur les permis de construire) et investie d'un service public" précise son directeur, Philippe Bodo.

Promouvoir la qualité.

Présents dans plus de 90 départements de France métropolitaine et d'outre-mer, les CAUE ont pour objet de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Ils remplissent trois missions principales : le conseil aux porteurs de projets, l'information des publics (pratiques, techniques, aménagement des espaces,...) mais aussi la sensibilisation du jeune public. L'association ne fait pas de maîtrise d'oeuvre et ne se substitue pas aux professionnels. Elle prépare en amont les porteurs de projets à passer une commande la plus qualitative possible. L'idée est de proposer des conseils les plus exhaustifs possibles, en complémentarité avec un ensemble de partenaires (ADIL, Espace Info Energie, services de l'Etat,..)

Le conseil d'administration, présidé par Marie Laure Capitain, conseillère générale du canton de Flogny la Chapelle, est constitué de membres représentant l'Etat, les collectivités, les professionnels et les structures compétentes.